

# Conseil princier

29 Avril 322

Ce soir-là, le Conseil princier était composé de :

- ❖ Agnieszka Wolczuk, préfète religieuse;
- ❖ Delfina Casielli, Préfète commerciale;
- ❖ Hadrien Visconti, Préfet militaire;
- ❖ Nicolas d'Hêtres, Bailli des campagnes;
- ❖ Nickolai Fargas, représentant du Maître des renseignements;
- ❖ Enguerrand de Fern, Maître des lois et de la guerre.

Étant donnée la nature sensible de certains sujets abordés, une censure a été exigée par le Conseil princier.

Avant toute chose, il fut établi en Conseil de foi que nous nous souviendrons de notre défunt prince comme le Prince Élémas V, dit le Juste.

Voici les divers thèmes abordés et doléances reçues lors du conseil :

- ❖ Course aux préfectures;
- ❖ Modifications de l'administration de la dîme;
- ❖ De la responsabilité du commerce étranger;
- ❖ Retrait de thèse hérétique;
- ❖ Projet de douanes;
- ❖ Destitution du scribe princier.

---

## Course aux préfectures

La tractation du 3 juin prochain à la Cour princière sera particulièrement animée puisqu'elle sera forte de deux élections : celle pour le poste de Préfet(e) diplomatique et celle pour celui de Préfet(e) religieux(se).

---

## De l'Administration de la Dîme

Les méthodes de l'administration de la dîme seront révisées. Tout d'abord, alors que la dîme de 5 ducats par comté devait être perçue biannuellement, le même montant

ne sera désormais recueillie qu'une seule fois par année. La prochaine dîme sera donc perçue au mois de janvier, et des amendes seront infligées aux retardataires.

Ensuite, un Administrateur de la dîme sera déterminé par la Prêfète religieuse. Les fonctions de ce nouveau poste sont explicites et déjà incluses dans le nom de celui-ci.

---

## Du Commerce étranger

Les récents mois ont lourdement sensibilisé la Cour d'Yr à l'influence commerciale des nations étrangères sur le Royaume d'Ébène. Ainsi, Il fut suggéré que la Marine des Mérillons prenne la responsabilité de contrôler le commerce étranger.

*« Mon successeur ne sera pas nécessairement un expert en nations étrangères. Qui plus est, la Marine n'a jamais relevé d'une seule personne. »*

-Delfina Casielli

*« La Guilde franche non plus. »*

-Hadrien Visconti

**Résolution :** La responsabilité du commerce étranger reviendra à la préfecture commerciale, tel qu'à l'habitude.

---

## Retrait d'une Thèse hérétique

Une thèse écrite par Rhéa de Corail, déjà déclarée comme hérétique, fut retirée des archives princières.

---

## Projet de Douanes

Le Bailli des campagnes avança le projet de construction d'avant-postes frontaliers dans chaque palatinat afin de rapporter des informations sur les incursions étrangères ou hérétiques. Sous la faveur du Conseil princier, plus de détails seront à venir.

---

## **Destitution d'un Scribe**

L'actuel Scribe princier Freudriech Franckowiak fut destitué officiellement de ses fonctions suite à avoir partagé des informations sensibles.

Une nouvelle élection pour le poste de Scribe princier se tiendra en septembre prochain. D'ici là, Lukian Bartosz fera office de scribe intérimaire.

---

Fin de la session.

Rédigé par Lukian Bartosz.